



Objectifs :

- Connaître et respecter les règles de sécurité sur un chantier BTP
- Connaître les droits et devoirs en matière de sécurité sur les chantiers.

Public concerné:

Toute personne intervenant sur un chantier BTP.

Pré requis :

Aucun niveau de connaissances préalable n'est requis pour suivre cette formation.

Moyens matériel à fournir par les participants :

Non concerné.

Lieu, durée, dates, tarifs, horaires :

- Lieu : en intra entreprise.
- Effectif des sessions : 3 à 8 personnes.
- Durée : 1 jour, soit 7 heures
- Dates, tarifs, horaires : nous contacter.

Accessibilité Personnes en Situation de Handicap :



Nos formations sont accessibles sous conditions. Merci de nous consulter au préalable pour vérifier si certains aménagements sont nécessaires.

Conditions générales de vente :

Communiquées avec la convention.



Contacts / renseignements

Tel : 05 59 64 04 42

formation@a2prevention.com

Encadrement - formateur :

Formateur pour adultes, expérimenté et professionnel du BTP.

Méthodes pédagogiques :

Alternance d'exposés, études de situations concrètes en sous-groupes.

Moyens pédagogiques :

PC et vidéoprojecteur ainsi que des ressources multimédia et paperboard.

Évaluation pédagogique :

Cette formation fait l'objet d'une évaluation des connaissances acquises par un QCM.

Évaluation de l'action de formation :

Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

Mode de validation / sanction :

Attestation de fin de formation / certificat de réalisation.

Validité / suite de parcours :

Pas de durée de validité ni de renouvellement imposé par la réglementation, renouvellement aussi souvent que nécessaire.



PROGRAMME DE LA FORMATION

LA REGLEMENTATION

- Rappel sur le Code du Travail
- Le Code Pénal
- Le Règlement Intérieur
- Les PGCSPS et PPSPS
- Ouvrier/personnel d'encadrement : droits, obligations, et rôles.
- Droit de retrait

PROTECTION DE CHANTIER

- Organisation et méthode pour assurer la protection.
- Protection collective
- Protection individuelle
- Améliorer la sécurité sur chantier
- Comportement personnel (alcool ...)
- Faire remonter les observations et les remarques

METHODE DE TRAVAIL POUR OPTIMISER LA SECURITE :

- Travaux en tranchée (méthode ou blindage)
- Travaux en hauteur (chute, matériel ...).
- Travaux avec les engins (renversements, heurts...)
- Travaux manuels (gestes et postures).
- Travaux avec des outils portatifs
- Travaux de levage (engin, élingage, chute)
- Guidage d'un engin en circulation avant/arrière.
- Guidage d'une opération de levage.
- Evaluer plusieurs situations à risque et chercher les solutions ou savoir dire que l'opération n'est pas possible.
- Circulation routière et sur chantier.
- Véhicule / engins/outils portatifs : savoir repérer les anomalies flagrantes et connaître leur utilisation.

FORMATION/AUTORISATION

- C.A.C.E.S. (ou autorisation à la conduite d'engins).
- Habilitation (électrique / chef de manœuvre).
- Permis (voiture / PL / Engins).
- Pour soi et pour les autres

EVALUATION PEDAGOGIQUE : évaluation des connaissances acquises par QCM.

Equivalence : **Débouchés professionnels**
Non concerné Utilisable dans tous le BTP, tous métiers.

Passerelles : **Références réglementaires :**
Non concerné Non concerné.

Répertoire spécifique : non concerné.

Version décembre 2021